

# Offre d'emploi directeur (trice) de L'Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)

L'Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale association loi 1901 reconnue d'intérêt général créée en 1999 conduit sur les 28 communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle un dispositif de médiation sociale de jour et de nuit.

L'Agence emploie 21 salariés dont 18 agents de médiation sociale de jour et de de nuit.

L'Agence recrute en CDI un(e) directeur(trice) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

## Missions du Directeur(trice)

Dans le cadre de la délégation générale dont il (elle) bénéficie, le (la) directeur(trice) est chargé(e) d'assurer :

- La mise en œuvre des objectifs fixés par le Conseil d' Administration et le Bureau de l'ALPMS.
- La direction du personnel de l' ALPMS
- Les relations avec les instances représentatives du personnel
- La mise en œuvre d'une formation professionnelle adaptée.
- L'organisation du travail.
- La représentation de l'ALPMS :
  - Auprès des partenaires institutionnels (Préfecture, Justice, Police ...)
  - Auprès de la CDA et des structures qu'elle met en place dans le cadre de sa politique de prévention.
  - Auprès des Bailleurs sociaux
- Les relations avec les partenaires de l'ALPMS dans l'accomplissement de sa mission.
- La préparation des demandes de financement ainsi que les comptes rendu d'activité et de gestion.
- Le suivi du budget et de la trésorerie de l' ALPMS, en liaison avec le Trésorier de l'association.
- d'une manière générale, le suivi de toutes les tâches nécessaires au fonctionnement quotidien de l'ALPMS et d'en rendre compte régulièrement au Président et au Bureau.
- l'activité de l' ALPMS s'exerçant de jour et de nuit le (la) directeur(trice) devra adapter ses horaires pour répondre aux nécessités de sa fonction.

**Profil :** Diplômé(e) de l'université ou/et ayant une expérience professionnelle dans le secteur social.

Vous avez une bonne connaissance du mode de fonctionnement des collectivités territoriales et du milieu associatif, des politiques publiques et du cadre législatif relatifs à la prévention de la délinquance et à la médiation. Vous êtes en capacité d'encadrer et de rendre compte de l'activité et d'être force de proposition.

## Rémunération et avantage

le (la) directeur(trice) percevra une rémunération annuelle brute de 43 000 € pour une durée de travail de 35 heures hebdomadaires et des chèques déjeuner.

## Candidature :

Lettre de motivation et C.V. à adresser avant le 1<sup>er</sup> août 2020 à  
Monsieur le Président de l'ALPMS à l'adresse mail : [contact@alpms.fr](mailto:contact@alpms.fr)